



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Localisation

Département : Yvelines

Commune : Thoiry

Autres communes : Villiers-le-Mahieu, Marcq

# R500

Appellation : Domaine de Thoiry

# Monument(s)

Appellation : Domaine de Thoiry

Protection : protection mixte

Arrêté : classement le 28/11/2024

Étendue de la protection : Sont classées au titre des monuments historiques les parties suivantes du château de Thoiry, situé 2 rue du Pavillon de Montreuil à Thoiry (Yvelines), sur la parcelle n° 74, d'une contenance de 934 mètres carrés, figurant au cadastre section T, tel que coloré et délimité en rouge sur les plans annexés au présent arrêté : - les façades et les toitures, - l'escalier d'honneur en totalité et sa cage, - la chapelle en totalité (dont la volumétrie se déploie sur deux niveaux), - le boudoir chinois, - le salon dit aussi chambre Angélique, - le salon blanc dit aussi salon de musique, - la bibliothèque, - le vestibule, - le salon vert dit aussi salon Henri IV, - le salon de la tapisserie. Le présent arrêté se substitue à l'arrêté d'inscription du 19 janvier 1973 susvisé et, en ce qui concerne les parties classées, aux arrêtés d'inscription du 12 décembre 2014 et du 14 octobre 2022 susvisés.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.